

**DISCOURS D'OUVERTURE DU
PRESIDENT DE LA COUR SUPREME
DE L'ATELIER DE FORMATION SUR
L'EVALUATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES**

Bamako, le 24 sept. 19

**Monsieur le Procureur général près la
Cour Suprême ;**

**Monsieur le Président de la Section des
comptes ;**

Monsieur le Secrétaire Général,

**Mesdames et Messieurs les Présidents
de Chambre ;**

Mesdames et Messieurs les Conseillers ;

Messieurs les Avocats Généraux ;

**Madame la Représentante de la
Directrice Résidente du Programme
d'Appui à la Gouvernance Locale ;**

**Mesdames et Messieurs les Contrôleurs
des Services Publics ;**

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs ;

**Mesdames et Messieurs les Assistants, et
Auditeurs ;**

Mesdames et messieurs en vos grades et qualités respectifs ;

La Cour Suprême est heureuse d'abriter la présente session de formation sur l'évaluation des politiques publiques.

Nouvelle prérogative de la Section des Comptes aux termes des dispositions des articles 335 et 336, l'évaluation d'une politique publique a pour objet d'en apprécier les résultats de ses divers impacts et des liens de causalité propres à les expliquer.

Sa finalité est d'éclairer la prise de décision et d'informer les citoyens.

L'évaluation des politiques publiques est un outil important d'aide à la décision publique et

visé à déterminer dans quelle mesure une politique publique a réalisé les objectifs qui lui sont assignés et produit les impacts escomptés auprès du public concerné.

En initiant cette formation, le Programme de Gouvernance Locale, SNGP Mali met, certes, en œuvre le volet d'activités transversal axé sur la formation-animation de son programme mais contribue aussi à renforcer les capacités des membres des structures de contrôle et d'inspection en général dans ce domaine particulier.

C'est donc le lieu de réitérer nos vifs remerciements à la Direction du Programme d'Appui à la Gouvernance Locale Mali SNGP.

Cette formation s'inscrit également dans la logique de mettre à la disposition de nos

structures un manuel d'évaluation dont les règles, les principes ainsi que les procédures qui y figurent ont été discutés il y a quelques semaines.

Mesdames et Messieurs les participants à cette session de formation, vous me permettrez de féliciter et saluer le consultant Monsieur AZIZ SALL, formateur choisi par notre partenaire, pour son engagement aux côtés de ses frères africains pour l'animation de la formation sur l'évaluation de politique publique. Son expertise et sa connaissance du domaine seront utiles à nos évaluateurs.

Je sais que les participants à la présente session ont une forte attente de savoir, de s'approprier et de maîtriser ce nouveau domaine,

qu'est l'évaluation des politiques publiques.

Au regard de l'intérêt que revêt la matière, mesdames et messieurs, nul doute que vous accorderez le maximum d'attention pour une meilleure appropriation du contenu pédagogique qui sera fourni par le facilitateur.

Pour ma part, je demeure convaincu que l'évaluation des politiques publiques peut contribuer à donner confiance en la capacité de l'Etat à déceler et remédier aux insuffisances qui peuvent apparaître au sein de la sphère publique.

Aussi, je ne doute point que vous ne ménagerez aucun effort pour faire de cette session une parfaite réussite.

Cet optimisme m'autorise à déclarer ouverts les travaux de l'atelier de formation des membres

de la Section des Comptes, du Contrôle général des Services Publics et des Inspections ministérielles sur l'évaluation des politiques publiques.

Je vous remercie de votre aimable attention.